

Renvoi au comité des secours publics du mémoire présenté par un citoyen aveugle habitant la section de la Cité, relatif aux moyens de donner à tous les aveugles de la République des secours proportionnés à leurs besoins, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des secours publics du mémoire présenté par un citoyen aveugle habitant la section de la Cité, relatif aux moyens de donner à tous les aveugles de la République des secours proportionnés à leurs besoins, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 46;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20194\\_t1\\_0046\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20194_t1_0046_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

conspirateurs et les ennemis de la Liberté et de l'égalité; il annonce qu'une preuve matérielle de la conspiration est entre les mains du Comité de Salut public et de Sûreté générale qui ne cessent de bien mériter de la Patrie par le courage et l'énergie des mesures par eux prises. Il termine par rappeler à l'assemblée le serment qu'elle a fait plus d'une fois de défendre l'arche sainte de la Liberté et de périr plutôt que de souffrir qu'elle soit violée; aussitôt et par un mouvement spontané tous les membres se lèvent et renouvellent le serment de défendre la représentation nationale contre les entreprises de tous les factieux et de mourir en la défendant; et les cris de Vive la République retentissent dans toutes les parties de la salle.

P. c. c. : GENDREAU (*secrét.*).

## 82

**Un citoyen aveugle, habitant de la section de la Cité, fait part à la Convention, dans un mémoire qu'il fait remettre, de ses vœux sur les moyens de donner à tous les aveugles de la République des secours proportionnés à leurs besoins.**

Renvoyé au comité des secours publics (1).

## 83

**Un citoyen présente des modèles d'affûts et de piques, et demande à conserver le local dans lequel il a formé son établissement (2).**

L'ingénieur Campenas est venu faire hommage de ses travaux. Il a construit une machine à feu, à l'aide de laquelle il promet de forer 4 000 canons de fusil par mois. Il a offert encore huit nouveaux modèles d'affûts de canon, deux modèles de voitures pour le transport des blessés, deux modèles de piques, un modèle de caisson. Les affûts de cet ingénieur sont destinés à des pièces de tous les calibres, ils n'ont point d'avant-train et réunissent à la légèreté, la solidité, la simplicité, la facilité de la manœuvre, l'économie des hommes et des chevaux (3).

Renvoyé au comité de la guerre (4).

## 84

**La société fraternelle de patriotes de l'un et l'autre sexe, défenseurs de la constitution républicaine, séante en la ci-devant bibliothèque des Jacobins-Honoré à Paris, se présente en masse à la barre; elle félicite la Convention au nom de la justice, de la nature et de l'humanité, sur son décret bienfaisant par lequel elle rend aux**

(1) P.V., XXXIV, 27.

(2) P.V., XXXIV, 27.

(3) *Batave*, n° 401; *J. Perlet*, n° 547. Voir AULARD, *Recueil des Actes...*, XIV, 317.

(4) Voir arrêté du C. de S.P. du 26 prair. II (AULARD, *Recueil des Actes...*, XIV, 317) et rapport de CAPON au C. de S.P. (AF II 220, pl. 1896, p. 56).

**hommes de couleur la liberté et les droits du citoyen, qu'on n'eût jamais dû leur ravir; elle félicite la Convention nationale sur la découverte de l'affreuse conjuration, et l'invite surtout à rester à son poste (1).**

L'ORATEUR de la députation.

Représentants d'un peuple libre,

La société fraternelle dont le patriotisme a été toujours actif et vigilant, et n'a jamais connu le langage des flatteurs, vient aussi vous rendre le tribut de reconnaissance que vous ont mérité vos longs et pénibles travaux; elle vous félicite sur l'immortel décret du... par lequel vous avez rendu aux hommes de couleur avec la liberté les droits sacrés de citoyens, que leur avoient ravis pendant tant de siècles le despotisme et la cupidité des riches; elle vous félicite de l'énergie que vous avez montrée à dévoiler cette horrible conspiration, dont vous venez de couper le fil, en livrant au fer vengeur des lois les têtes coupables.

Continuez, vertueux représentants, à montrer à l'Univers l'exemple touchant de la sagesse, du courage et de la justice, et la postérité reconnaissante ne prononcera qu'avec attendrissement les noms chéris des hommes énergiques qui lui ont assuré un bonheur immuable. Comptez sur les sentimens de la société fraternelle; elle vous invite à rester à votre poste jusqu'à ce que vous ayez terrassé tous les ennemis du peuple (2).

**Le président répond, et la Convention nationale décrète la mention honorable, et l'insertion au bulletin, de l'adresse qu'elle vient d'entendre (3).**

## 85

**La section de Brutus exprime, par l'organe de son orateur, le même vœu et les mêmes sentimens.**

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

L'ORATEUR de la députation (5).

Législateurs,

Les citoyens de la section de Brutus sont venus le 20 ventôse vous faire part de leurs sentimens, il semblait qu'ils pressentissent l'affreuse conspiration qui était prête d'éclater et que vous avez déjouée. Aujourd'hui, ils se présentent en masse dans votre sein pour vous féliciter de votre active surveillance. Montagne sacrée! grâces te soient rendues, la République est encore une fois sauvée. Les faux patriotes, les intrigans, les scélérats qui voulaient la subversion totale de l'ordre social, qui osaient méditer l'attentat le plus

(1) P.V., XXXIV, 27. *J. Sablier*, n° 1214; *J. Mont.*, n° 129; *Débats*, n° 548, p. 9; *Mess. soir*, n° 581.

(2) C 299, pl. 1045, p. 34. Signé: CARSENAC (présid. par intérim), BALLOIS fils aîné (secrét. par intérim), AUBEN (id.). *B<sup>in</sup>*, 2 germ. (suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XXXIV, 28.

(4) P.V., XXXIV, 28. *J. Mont.*, n° 129; *Ann. patr.*, n° 445; *J. Sablier*, n° 1214; *Mon.*, XX, 21.

(5) C 299, pl. 1045, p. 35. Signé: CHARLEMAGNE fils (présid.), A. RICHARD (secrét.).